



Mairie de MONTRET

80 Route de Saint-Vincent - 71440 MONTRET
03 85 76 50 60 - mairie.montret@wanadoo.fr

SEANCE DU 30 JUIN 2017

2017/063 – Admissions en non-valeurs redevances garderie périscolaire

Le Maire demande au Conseil Municipal de prendre en charge les frais correspondants à des titres non recouvrables d'une valeur de 28 €, suite à des impayés de la redevance garderie périscolaire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité

Décide de prendre en charge pour l'année 2017, l'intégralité de cette dette, soit 28 €. Le Conseil décide d'ouvrir un crédit de 28 € au compte 7714 : admission en non valeurs.

2017/064 – Attribution logement – SCM Maison de Santé

Le Maire propose d'établir un avenant sur le bail de la SCM Maison de Santé (occupant actuellement un logement communal situé 75 Route de Saint-Vincent à Montret ainsi qu'un local pour son cabinet dentaire situé place de l'Eglise), pour la location d'un autre logement communal récemment rénové situé au 155 route de Louhans à Montret.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité

L'attribution de ce logement à la SCM Maison de Santé pour un loyer mensuel de 250 euros à partir du 1^{er} septembre 2017.

2017/065 – Claudine DUCLOT – Contrat à Durée Indéterminée

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que le contrat à durée déterminée de Madame Claudine DUCLOT arrivera à échéance le 31 août 2017. Le Maire rappelle que son contrat à durée déterminée ne peut être renouvelé que sous forme de contrat à durée indéterminée, compte-tenu de la durée cumulée de ses précédents contrats. Sur proposition de Madame La Maire, le Conseil Municipal,

Décide à l'unanimité

D'établir un contrat à durée indéterminée pour Madame DUCLOT Claudine, demeurant à Bantanges, 728 Route de Gizonges, à compter du 1^{er} septembre 2017, recrutée en tant qu'agent non titulaire à

temps non complet pour exercer les fonctions d'agent des services techniques de la Commune de Montret ; dans les mêmes conditions du précédent contrat.

Son temps de travail reste fixé à 17,5 heures par semaine.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 298 du grade de recrutement.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

2017/066 – Tarification local communal – Cabinet Fogex

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un local communal de Montret sera occupé par le Cabinet d'experts comptables FOGEX de Mâcon, afin d'effectuer des permanences mensuelles le jeudi matin.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

De fixer le montant de cette location à 30 € le trimestre (soit 10 € par mois).

2017/067 – Ouverture régie annexe location logement route de Louhans

Madame la Maire expose au Conseil Municipal la nécessité d'ouvrir une régie annexe à la régie de location de la salle des fêtes pour la location du logement de droite au-dessus de l'école primaire située route de Louhans à Montret, ainsi que de nommer un régisseur principal et un suppléant pour la tenue de cette régie de la commune de Montret.

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal

Décide à l'unanimité

De procéder à l'ouverture pour la location du logement situé au 155 route de Louhans à Montret d'une régie annexe à la régie n°56 ;

De nommer Monsieur Pascal TRONTIN régisseur principal et Madame Nathalie BESSON régisseur suppléant pour cette régie annexe.

2017/068 – Projet rénovation de la mairie et d'un bâtiment annexe - tranche ferme - DESPINARD - lot 1 Maçonnerie-Démolition-VRD - avenant n°1 en plus-values

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre du projet de rénovation de la mairie et d'un bâtiment annexe, sur la tranche ferme, l'entreprise DESPINARD pour le lot 1 Maçonnerie-Démolition-VRD, présente un avenant en plus-value pour la modification dans la mise en œuvre du parvis d'accès d'entrée, avec remplacement du dallage en pierre existant.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

D'accepter l'avenant en plus-value de l'entreprise DESPINARD d'un montant de 2 132,49 € HT qui porte le montant du lot 1 Maçonnerie-Démolition-VRD (tranche ferme) à 43 337,49 € HT au lieu de 41 205,00 € HT.

D'autoriser Madame La Maire à signer cet avenant en plus-value du lot 1 sur la tranche ferme.

2017/069 – Projet rénovation bâtiment communal commerces – autorisation engagement des dépenses

Dans le cadre du projet de rénovation d'un bâtiment communal accueillant des commerces de proximité, le Conseil Municipal,

Décide à l'unanimité

D'autoriser le Maire à engager les dépenses afférentes au chantier susvisé en objet après analyse et avis de l'ensemble des devis par la commission bâtiment.

2017/070 – Restaurant Scolaire - subvention 2017

Madame la Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention de l'association Restaurant Scolaire de Montret et rappelle les difficultés rencontrées durant l'année par cette association. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Décide à l'unanimité

De verser pour l'année 2017, une subvention d'un montant de 500 € à l'association Restaurant Scolaire de Montret.

2017/071 – Rythmes scolaires année 2017-2018

Dans le cadre des rythmes scolaires pour l'année scolaire 2017-2018, Madame le Maire expose aux conseillers municipaux la nécessité de se positionner auprès de l'Éducation Nationale sur le passage ou non à la semaine de 4 jours.

Considérant l'augmentation des tarifs du contrat avec le transporteur scolaire en cas de passage à 4 jours,

Considérant les courts délais de mise en œuvre de ces nouveaux rythmes scolaires,

Considérant les difficultés évoquées par certains parents d'élèves en cas de passage à la semaine de 4 jours,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide à 8 pour 3 contre et 1 abstention

De conserver la semaine de 4,5 jours d'école pour l'année 2017-2018.

Une évaluation sera effectuée au cours de l'année de manière nominative auprès des parents d'élèves afin de mettre éventuellement en place pour l'année 2018-2019 la semaine de 4 jours.

2017/072 – Tarification location logement 155 route de Louhans

Considérant les travaux de rénovation de logements communaux situés au-dessus de l'école primaire au 155 route de Saint-Vincent à Montret,

Considérant que le logement de gauche est réservé de manière permanente à la SCM Maison de Santé de Montret pour loger les remplaçants et stagiaires des praticiens de santé,

Considérant la vacance du logement de droite,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

De proposer le logement communal de droite, composé de deux chambres et d'une salle commune avec salle de bain, situé au-dessus de l'école primaire de Montret à la location selon les modalités et tarifs suivants :

- 13 € par jour par chambre occupée pour toute demande venant de praticiens de santé du territoire ;

Pour tout autre demandeur :

- 50 € pour le week-end (deux nuits maximum, pour tout l'appartement);
 - 25 € pour une nuit en semaine par chambre occupée ;
- Supplément option ménage : 25 € par chambre occupée.

Une évaluation plus précise des charges sera faite en cours de location. Une participation aux frais d'énergies après relevé des compteurs sera demandée au locataire.

Les draps ne seront pas fournis.

Le versement de cette location sera effectué par l'intermédiaire du Receveur Municipal à la Trésorerie de Cuisery, régie effectuée en Mairie.